

Université populaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **61 (1973)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-273464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles de l'Alliance

Quatre de nos Nouvelles de l'Alliance, autrefois multicopiées, ont paru dans "Femmes Suisses" à ce jour. Elles renseignent un plus large cercle de lecteurs sur les activités de cette grande organisation faitière et des associations qui lui sont affiliées. Nous prions nos membres de lire ces informations imprimées aussi soigneusement que les anciennes, car nous nous efforçons de les tenir au courant de tout ce qui concerne l'Alliance. Les vacances sont passées : le bureau, le comité et le secrétariat sont de nouveau en pleine activité.

Comité

Les charges ont été nouvellement réparties ; chaque responsable d'un domaine d'activité dispose maintenant d'une suppléante en cas de besoin.

Secrétariat

Vu le manque de personnel, le secrétariat de l'ASF est surchargé depuis quelque temps. Durant certaines périodes de l'année, il ne comprend que 2 à 3 employées à temps complet et quelques-unes à temps partiel. Malgré cela, les affaires importantes ont quand même été expédiées à temps ; quelques membres du comité y contribuent activement. On prévoit une amélioration de la situation pour cet automne. Nous cherchons toujours une remplaçante romande de notre secrétaire générale.

Activités courantes

Un des objets les plus importants est le projet d'une loi fédérale sur la décriminalisation de l'avortement que le département fédéral de justice et police a transmis entre autres, à l'Alliance pour étude. Le comité a fait connaître, dans un communiqué de presse, son refus du projet du Département de justice et police ; il a chargé

la commission ad hoc pour l'étude de l'interruption de la grossesse de préparer une requête au dit Département. Le comité a accepté ce texte et l'a présenté à la conférence des présidentes du 26 septembre ; une votation consultative a donné le résultat suivant : les trois-quarts des participantes à la conférence sont en faveur de la solution des délais, le quart pour celle des indications avec indications sociales.

L'Alliance a en outre donné son avis concernant le référendum sur les traités politiques.

Publications

La nouvelle édition de la brochure sur les "professions féminines" vient d'être traduite. Elle a été adaptée aux conditions de la Suisse romande par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle.

VIE INTERNATIONALE

Conseil international des femmes

"Femmes Suisses" a publié un compte-rendu de l'assemblée triennale de Vienne.

C'est avec plaisir que nous relevons que Mme Edith Zimmermann, ancien membre de notre comité, a été élue

deuxième vice-présidente, ce qui prouve combien elle a été appréciée comme trésorière, et que Mmes Jacqueline Fischer et Perle Bugnion ont été réélues vice-présidentes de commissions.

L'activité internationale est astreignante, mais passionnante et l'intervention des organisations féminines est toujours très nécessaire.

(CECIF) Centre européen du Conseil international des femmes

La prochaine séance du CECIF aura lieu, en octobre, à Amsterdam. A l'ordre du jour figure une modification de structure qui doit permettre au CECIF d'avoir davantage d'influence à Strasbourg et d'entrer en contact avec les communautés européennes. La présidente de la commission économique de l'Alliance a présenté au CECIF un rapport sur la protection des consommateurs en Suisse. Conférence of Women's Organizations of European Cooperation and Security.

Pour la première fois, des organisations féminines de l'Est et de l'Ouest se sont réunies pour discuter ensemble de la situation de la femme dans les pays industrialisés et de la collaboration européenne. L'idée de cette rencontre est due à la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Mme Helvi Sipilä, la réalisatrice aux associations féminines finlandaises. La représentante de l'ASF, Mme May Vaucher, a exposé à cette conférence les problèmes et les succès des femmes de Suisse ; à son retour, elle a présenté un intéressant rapport.

"La Suisse et l'année de la femme"

La communauté de travail a tenu sa première séance à Bienne, sous la présidence de Mme Lili Nahholz-Haidegger, docteur en droit. Mmes Jacqueline Berenstein-Wavre, Genève-Lausanne, et Giovanna Vecchi, Lugano, ont été élues à la vice-présidence.

Déléguées dans des commissions fédérales

Cinq femmes, sur 50 membres, ont été nommées à la Commission consultative de l'ONU, parmi lesquelles la présidente de l'Alliance, Mme Regula Pestalozzi, docteur en droit, le profes-

seur de droit Denise Bindschedler, membre de la commission pour les relations internationales et Mme Edith Zimmermann, ancien membre du comité.

Communications

Mme Claire Rufer-Eckmann, architecte et membre de notre commission pour les questions d'habitation est décédée, après une cruelle maladie, à l'âge de 59 ans. Nous perdons en elle une collaboratrice appréciée qui a représenté l'Alliance dans diverses commissions fédérales et d'autres groupements.

C'est à un âge avancé qu'est décédée dans le home Oberstrass, à Zurich, Mlle Emma Steiger, docteur en droit, auteur d'un ouvrage sur l'histoire du travail féminin à Zurich". Toute sa vie durant, Mlle Steiger a œuvré en faveur des prérités de la société, avant tout pour les femmes ; lorsqu'elle dut quitter son domicile, elle mit à la disposition de l'ASF une partie de sa riche bibliothèque.

Les membres de l'Alliance garderont un excellent souvenir de Mme Rufer et de Mlle Steiger.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTES DANS NOS ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Ligue du Foyer de l'Armée du Salut : Nouvelle présidente : Mme la commissaire Bianca Evans.

Union suisse des maîtresses de l'enseignement professionnel et ménager : Nouvelle adresse de la présidente : Bündner Frauenschule, 7000 Coire.

Union féminine suisse des arts et métiers : Nouveau secrétaire : M. B. Küffer, Theaterplatz 8, 3011 Berne. Lyceum Club de Suisse : Nouvelle présidente : Signora A. Agostini-Bacciarini, Via Gagliardi 11, 6932 Brenganzona.

Centre de liaison de Bâle : Nouvelle présidente : Mme I.M. Jankowski-Dietrich.

Centre de liaison de Lucerne et environs : Nouvelle présidente : Mme H. Hermann-Frey, Steinhofweg 6, 6005 Lucerne. Secrétariat : Pilatusstr. 41, 6000 Lucerne.

Section vaudoise de l'Association suisse des Coopératrices Migros : Nouvelle présidente : Mme H. Goy, Bd de Grancy 23, 1006 Lausanne.

Groupe féminin du Parti des bourgeois de la ville de Zurich : Adresse de la présidente : Germaniastr. 19, 8006 Zurich.

Union des femmes israélites de Bâle : Mme Y. Sobernheim, Colmarerstr. 118, 4000 Bâle.

Société d'utilité publique des femmes de Thalwil : Adresse de la présidente : Seehaldenstr. 31, 8800 Thalwil.

Fédération des éclairées suisses : Nouvelle présidente : Mlle Gisela Landolt, Zwinghof 430 a, 8173 Neerach.

Prochaines manifestations (selon informations reçues)

Suisse

24 octobre 1973 Assemblée des déléguées de l'Union des sociétés des femmes israélites en Suisse, à Genève.
27-28 octobre Assemblée des déléguées de l'Association suisse de gymnastique féminine, à Bienne
8 novembre Conférence des présidentes de l'Union suisse des groupes féminins du Parti radical-démocratique, à Berne.
10-11 mai 1974 Assemblée des délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses, à Bienne.
14-15 mai Assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses, à Thoune.

Etranger

24 oct.-1er nov. Conférence régionale du Conseil international des femmes, à Sydney (Australie).
7-14 novembre Congrès triennal de l'Alliance internationale des femmes, à la Nouvelle-Delhi.

Neuchâtel

M.-C. Leburgue au centre de liaison

« La situation de la femme dans le monde d'aujourd'hui », tel est le thème de réflexion proposé par le Centre de liaison aux sociétés féminines neuchâteloises pour cet hiver. Il convient en effet que les femmes se préparent à participer de près ou de loin au grand congrès féminin suisse de 1975. Pour faciliter l'étude de ce vaste problème qu'est la condition féminine, le Centre de liaison, appuyé par la section neuchâteloise de la Fédération romande des Consommatrices, organise une conférence au Grand Auditorio du Collège des Terreaux de Neuchâtel, le lundi 29 octobre 1973, à 20 h. 30. Sujet : " La femme, hier, aujourd'hui, demain ". Conférencière : Mlle Marie-Claude Leburgue, de la Radio romande. Mlle Leburgue, de par sa formation, sa profession, son ouverture d'esprit et son contact journalier avec des femmes de tous les milieux, est particulièrement qualifiée pour cet exposé qui sera suivi d'un débat. Toutes les femmes, membres d'une société féminine ou pas, sont très cordialement invitées à cette conférence et les messieurs seront aussi les bienvenus.

Depuis plus d'un an, l'Office social neuchâtelois, dirigé par Mme J. Bauermeister, s'emploie à réunir les responsables des organismes s'occupant de l'aide bénévole afin d'obtenir une meilleure information des milieux intéressés, une parfaite coordination des efforts et une collaboration efficace entre toutes les branches du bénévolat. Le travail de ce comité s'est révélé fructueux et l'on envisage maintenant de l'étendre au haut du canton. Le Centre de liaison, représenté par sa présidente à Neuchâtel, délèguera sa vice-présidente, Mme Denise Ramseyer, à la commission de La Chaux-de-Fonds.

Dans le cadre de cet organisme de coordination, la Fondation Pour la Vieillesse, qui a tenu récemment son assemblée générale aux Geneveys-sur-Coffrane, souhaiterait que les femmes de cœur disposant de quelques loisirs se soucient davantage de la solitude des personnes âgées ou malades. A toutes les femmes jeunes ou moins jeunes qui se sentent un peu désemparées — nous savons qu'elles sont légion — le Centre de liaison lance un appel pour qu'elles consacrent régulièrement quelques heures aux aînés du troisième et du quatrième âges.

L'Association neuchâteloise pour l'aide au Tiers monde, dont le Centre de liaison fait partie, a adressé récemment une lettre à toutes les communes du canton, les invitant à participer au financement d'un projet d'aide technique. Quelques communes ont déjà répondu favorablement.

Dans les sociétés membres

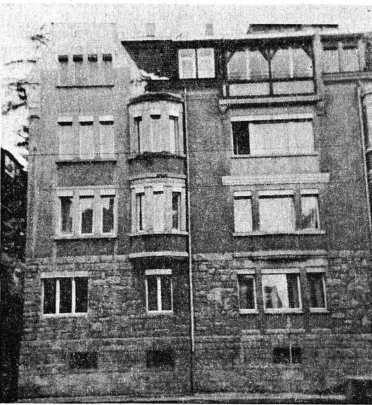
Lyceum Club de Neuchâtel : exposition de peintures, aquarelles et dessins de Christophe Jelenkiewicz, du 6 au 27 octobre 1973.

Société d'utilité publique des femmes suisses, section de Neuchâtel : La société vient d'ouvrir au Collège de la Maladière son cinquième foyer d'écoliers. Deux autres foyers fonctionnent aussi dans des collèges, alors que les deux bénéficiaires de locaux très adéquats dans un immeuble appartenant à la Commune de Neuchâtel, ceci depuis 1953. Mais l'œuvre date de 1919 ! Elle s'avère fort utile puisqu'elle s'étend à la demande des autorités scolaires et des milieux étrangers. Les enfants font leurs devoirs sous surveillance tous les jours de 16 à 18 heures et le mercredi de 14 à 17 heures. D'autre part, la société va pouvoir ouvrir sa garderie d'enfants car elle a enfin trouvé des locaux satisfaisants.

Unions chrétiennes féminines : Comme l'an dernier, les UCF organisent un séminaire de Loisirs actifs pour mères de famille, les 8, 9 et 10 octobre, qui traitera des « Possibilités et des limites d'engagement de la femme et de leurs répercussions dans l'éducation ». Fait à relever : les enfants des participantes sont pris en charge par des gardiennes et des moniteurs.

Union civique des Femmes catholiques : La « Staka » prévoit pour le début de l'année prochaine un cours de vulgarisation sur les relations entre l'économie suisse et l'économie des pays en voie de développement, ceci en collaboration avec trois autres organisations du Locle et environs. Elle envisage également la mise sur pied d'une journée d'étude au Louvain, le 30 mars 1974, consacrée au thème de la croissance-continue, limitée ou zéro. Pour de plus amples renseignements : Mme Maisy Billod, Gare 3, 2416 Les Brenets.

S. Sch.



Admirez en silence... Voici l'immeuble acheté par l'Alliance et dans lequel travaille son secrétariat. L'adresse ? 60 Winterthurstrasse, 8006 Zurich.

Genève

L'automne des Femmes universitaires

Voici le programme de l'automne 1973 des Femmes universitaires genevoises :

Octobre : mardi 23 octobre 1973 assemblée gén. de l'AGFU. Afin d'encourager nos membres à assister à cette assemblée, nous avons prévu une partie administrative très courte ; suivra un exposé de Mlle N. Lenoir nous relatant les délibérations du Conseil de la FIFDU qui s'est réuni à Genève au mois d'août.

Novembre : samedi-dimanche 3 et 4 novembre 1973 assemblée des déléguées à Lucerne. A cette occasion Mlle Jeanne Hersch donnera une conférence intitulée : " Le progrès -- évidences, ambiguïtés, mensonges ". De plus amples renseignements vous seront fournis dans une circulaire ultérieure.

Décembre : Fête de l'Escalade et célébration du cinquantenaire de la fondation de l'AGFU (3 novembre 1923).

Cours de soins de la Croix-Rouge

Un malade à la maison, un enfant à soigner, une personne âgée à entourer, qui n'a pas connu cette situation ? Il est bien préférable, pour des raisons tant humaines qu'économiques, de garder celui qui a besoin de soins à la maison. Encore faut-il, pour pouvoir le faire, posséder un minimum de connaissances spéciales. C'est un des buts de la Croix-Rouge de former des volontaires qui pourront ensuite faire face à des situations bien définies. La section genevoise de la Croix-Rouge nous a fait parvenir la liste des cours qu'elle organise. Pour tout renseignement ou inscription, téléphonez au 42 77 50, Croix-Rouge genevoise.

- Cours de soins aux foyers : 7 leçons de 2 heures, 30 francs. Comment installer un malade au lit, faire la toilette, appliquer les traitements simples, le nourrir, etc...
- Cours de soins aux personnes âgées et malades chroniques : complément du précédent. 4 cours de 2 heures, 15 francs. L'évolution physique et psychologique de la personne vieillissante, son alimentation, son environnement, les affections chroniques dont elle souffre.
- Cours de soins à la mère et à l'enfant : 7 leçons de 2 heures, 30 francs. Avant l'accouchement, la naissance, les soins du nourrisson.

Tous ces cours sont donnés par une infirmière diplômée de la Croix-Rouge.

Auxiliaire hospitalière

Pour celles qui sont plus intéressées par un travail à l'extérieur, il existe un autre cours : celui d'auxiliaire hospitalière de la Croix-Rouge. La formation comprend 28 heures d'enseignement théorique et pratique donné par un médecin et une infirmière ; 96 heures de stage pratique dans un hôpital (à temps plein ou partiel) ; cours de répétition 4 jours tous les deux ans. Age requis : 17 à 60 ans.

Que fait une auxiliaire hospitalière ? Les travaux les plus simples : les lits, la toilette, la température, collaborer à certains soins, préparer les tisanes, parler et prévoir les occupations des malades, etc...

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Central de la Croix-Rouge suisse (031 - 22 14 74) ou sections régionales.

Vaud

Université populaire

L'université populaire de Lausanne organise un cours sous les auspices de l'Association suisse des femmes de carrières juridiques : la situation de l'enfant, de la femme, de la famille et la loi.

Ce cours aura lieu un mercredi sur deux, de 20 h. 15 à 22 heures, à la Salle Tissot du Palais de Rumine. (1er cours le 24 octobre). On peut s'inscrire en versant la finance de Fr. 15.— au CCP 10-10606 Université populaire Lausanne, en précisant au dos du bulletin, le titre général du cours.

On y parlera de la filiation légitime et illégitime, de l'autorité parentale, des pensions alimentaires, de l'adoption, des régimes matrimoniaux, du divorce, des successions... Les orateurs seront : Mme Angèle Airoldi, du divorce, des successions... Les orateurs : Mme Annie Dutoit, Mme Jacqueline Fischer, M. Marcel Perrin, Me Michel Pittet, M. et Mme Maurice et Henryka Veillard-Cybulski, Me Lucy Willemetz.

Conférence organisée par les femmes socialistes vaudoises

Conférence organisée par les femmes socialistes vaudoises mercredi 31 octobre 1973 à la salle des XXII cantons, buffet CFF, Lausanne à 20 h. 30.

Gisèle HALIMI, avocate à la Cour de Paris parlera de son expérience d'avocate

"Oppression de classe — Oppression de sexes"

La conférence est publique, une taxe de Fr. 2.— sera perçue pour la location de la salle.